



Litige ecole de commerce suite à une démission

Par **ferkoss78**, le **21/02/2011** à **23:52**

Bonjour,

voila j'ai un problème avec l'école de commerce ISEE dans laquelle j'étais inscrit pour l'année 2010/2011 et dont j'ai décidé de démissionner pour les raisons suivantes :

- certains cours sont bricolés (notamment le cours d'espagnol qui ne démarre qu'une heure après l'heure initiale et qui ressemble plus à une cours de récréation plutôt qu'à un cours).
- professeurs très souvent en retard.
- Ils publient des offres de stage pour la rentrée 2010/2011 sur leur site internet (encore disponible actuellement, lien : <http://www.isee.fr/fr/alternance/ecole-de-commerce-alternance-paris.html>) et lorsqu'on souhaite postuler on nous dit que ce n'est pas possible.
- lorsque je leur ai demandé de me transmettre des contacts d'entreprises, on m'a transmis une base de donnée (que l'école achète) à contacter et je m'aperçois que certains contacts n'était pas joignable (numéro non attribué,...)

Lorsque j'ai démissionné j'ai payé le temps que j'ai effectué chez eux, mais il me demande de régler les frais de scolarité de l'année entière de 2010/2011 en avançant l'argument suivant : tout année scolaire commencé est une année dut et en me rajoutant, que cela est précisé dans le règlement intérieur.

Je voudrais donc savoir si je dois leur régler l'année entière ou non ?

Par **Ninon75**, le **25/11/2011** à **06:55**

Bonjour,

Je suis aussi dans le même cas que toi. L'ISEE me réclame aussi des frais de scolarité pour l'année 2010/2011 sauf que moi je n'ai suivi aucun cours juste après m'être inscrite j'ai trouvé du boulot donc je ne suis jamais allée en cours.

La je panique en plus car j'ai reçu carrément une lettre de leurs huissiers de justice, je ne sais pas si légalement ils pourront saisir mes comptes. Mais s'il y a moyen d'aller au tribunal je veux bien me présenter et expliquer ma situation devant un juge car c'est vraiment une fausse école, aucun sérieux, ils ne pensent qu'à se faire du fric.

Et toi tu en es où avec eux ? Merci de ta réponse

Par **ferkoss78**, le **25/11/2011 à 12:39**

Salut, je suis exactement dans la même situation que toi...Ce qu'il faudrait faire, c'est qu'on réunissent un maximum de personnes et qu'on prenne un avocat en commun...je suis déjà en contact avec une autre personne...contact moi sur mon mail: ouakrim.y@gmail.com

Par **paloma120**, le **10/12/2011 à 14:29**

Bonjour,

Je suis dans le même cas que vous sauf que j'y suis resté plus longtemps mais c'est de l'exploitation car en plus de nous faire payer l'école ils nous font organiser et faire les événements dont ils ont besoin pour leurs images (conférences, gala ect....)

Et il me demande plus de 2500€ alors qu'il ne restait que 2 mois!!!!

Il faut qu'on essaye de se regrouper afin d'être plus fort car quand il recrute il te promet (à l'oral comme c'est étrange) que tu trouvera une entreprise qui te payera les frais de scolarité. J'ai eue plus de 15 entretiens et on ne m'a jamais proposé autre chose qu'une convention de stage payé à 417€.

Si quelqu'un connaît une association étudiante qui aide des étudiants dans des cas comme ça je suis preneuse.

Merci pour toute réponse car là j suis désespérée en plus je suis maman donc je suis vraiment dans la merde c'est honteux de faire ça!!!!

Par **RobinDesBois3**, le **19/01/2012 à 23:22**

Bonjour à tous,

J'ai aussi été assigné en justice, de m^me que l'une de mes amies qui passe devant le juge

début février.

Nous avons déjà commencé à préparer notre défense avec nos avocats respectifs et sommes disposés à vous aider.

Vous pouvez me contacter par message privé si mon aide vous intéresse :
hathanor@msn.com

Par **azerty1234**, le **29/06/2012** à **19:47**

Bonjour,

Je suis aujourd'hui dans la meme situation. Pouvez vous me dire comment votre affaire s'est-elle conclue? Avez vous réussi à ne pas payer l'année entière ?
Merci pour votre aide précieuse.

Par **pat76**, le **30/06/2012** à **19:17**

Bonjour azerty

Vous avez informé le Recteur de l'Académie dont dépend votre école, de la situation?

Par **karen78**, le **27/09/2012** à **18:00**

Je suis dans la même situation avec l'ESCG. je souhaiterai savoir comment s'est fini votre litige...

Par **Brendan**, le **21/02/2013** à **09:45**

Bonjour,

Je suis exactement dans le même cas que vous et j'aimerais savoir comment s'est fini votre litige.